## Publication de la présentation des résultats de l'autoévaluation des pratiques commerciales par les assureurs

Suite à la demande d'information portant sur les saines pratiques commerciales qui a été adressée à 219 assureurs en mai 2014, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») rend disponible aujourd'hui sur son site Web à l'adresse <a href="www.lautorite.qc.ca">www.lautorite.qc.ca</a> le rapport intitulé Présentation des résultats de l'autoévaluation des pratiques commerciales par les assureurs.

Ce rapport présente les résultats du questionnaire d'autoévaluation à l'égard de l'application de la Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales. La présentation met en lumière des constats en plus d'illustrer des exemples de bonnes pratiques commerciales ayant été relevés chez certains assureurs.

Les constats présentés orienteront les prochaines actions de l'Autorité en matière de saines pratiques commerciales.

## Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Isabelle Berthiaume Directrice de la surveillance prudentielle des assureurs Autorité des marchés financiers

Téléphone : 418 525-0337, poste 4691

Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4691

Courrier électronique : <u>isabelle.berthiaume@lautorite.qc.ca</u>

Le 16 juillet 2015